



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL Jeudi 6 novembre 2019

Présents :

Chefs d'Établissements : Pascal JOUAULT, Catherine CORDELLE

ASA : Chantal SABATIER

Membres : Jean-Michel LELOUARD, Coralie WILLEM, Stéphanie CALLENS, Sabine MARSAC, Mélina VANCAEYZEELE, Armelle FONTAINE, Corinne ADAM, Sophie MARTIN-LAPRADE, Flavie SAUGER-COUILLARD, Sophie MORIN, Anne CESARI, Marie MEHENNI, Marie de SAINT-REMY, Michelle TRAON, Françoise FONTEYN, Claire HAHMON, Milène CHICOT, Carole RAOUT, Jane LE GUILLOUX, Alban FAVENNEC

Absents excusés :

Carole AUZOUX, Julie RENOUX, Marie-Anne GOURBEYRE

Ordre du jour :

- Election de 5 nouvelles candidatures : Milène CHICOT, Marie DE SAINT REMY, Jane LE GUILLOUX, Claire AHIMON, Alban FAVENNEC.
- Accueil des nouveaux membres et signature de la Charte,
- Point et mise en place des différentes commissions,
- Vote des demandes de subventions,
- Marché de Noël,
- Point sur les projets de cette année,
- Questions diverses.

Le bureau de l'Apel de l'année 2019-2020 :

Président : Jean-Michel LELOUARD
Vice-présidente : Marie-Anne GOURBEYRE
Vice-présidente : Flavie SAUGER-COUILLARD
Secrétaire : Stéphanie CALLENS
Secrétaire-adjointe : Coralie WILLEM
Trésorière : Marie MEHENNI

I- ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES, SIGNATURE DE LA CHARTE, MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

Détail de la charte et rappel de points importants du président.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres.

Les nouveaux membres ont signé « la Charte du membre de l'Apel de St-Adjutor ».

Les commissions ont été définies et se composent de la façon suivante :

COMMISSION	COORDINATEUR	MEMBRES
Marché de Noël	Flavie SAUGER-COULLARD	Tous les membres
Co-voiturage	Armelle FONTAINE	
Parents correspondants	Stéphanie CALLENS	Stéphanie Callens; Coralie Willem; Claire Ahimon; Jean-Michel Lélouard (Internat); Marie de Saint-Rémy; Jane Le guilloux; Sabine Marsac; Marie Mehenni
Restauration	Françoise FONTEYN	Carole Auzoux; Alban Favennec; Armelle Fontaine; Coralie Willem; Sabine Marsac ; Flavie Sauger-Couillard; Marie de Saint-Rémy ; Julie Renoux
Bourse aux livres	Carole RAOUT	Stéphanie Callens; Jean –Michel Lélouard; Carole Auzoux; Coralie Willem ; Sophie Morin; Michelle Traon,
Fournitures scolaires	Sabine MARSAC	Carole Raout; Milène Chicot
Actions diverses :		
Vente de chocolats	Flavie SAUGER-COULLARD	Tous les membres
Sweats	Sophie MARTIN-LAPRADE	Claire Ahimon; Milène Chicot; Anne Césari
Galettes	Anne CESARI	Sophie Martin-Laprade; Marie Mehenni ; Coralie Willem
Projet Kermesse	Jean-Michel LELOUARD	Claire Ahimon; Anne Cesari; Milène Chicot; Marie Mehenni; Flavie Sauger-Couillard
Conférences	Coralie WILLEM	Stéphanie Callens
Animation (mémo des grandes dates)	Flavie SAUGER-COULLARD	Tous les membres

Début du conseil d'administration à 20h30

II- DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur Carzon demande une subvention de **80 euros** pour l'achat d'une tente pour Association Sportive Saint Adjutor.
Adopté à l'unanimité.

Demande du CDI de subvention de **43,64 euros** pour l'achat de 3 casques audio.
Il nous semble que ce genre de financement est à prendre en charge par l'établissement plutôt que par l'Apel.

Faut-il étendre les demandes de subventions individuelles à la participation au pèlerinage à Lourdes ?
Les membres procèdent au vote : 7 abstentions, 9 votes pour, 1 vote contre. Adopté à la majorité, sous réserve de la validation de l'Apel 27.

Monsieur Jouault demande des subventions pour les nombreux projets de l'école :

- Pour toute l'école : Intervention monde et nature, visite des jardins de Claude Monet, spectacle de magie ;

- CE2/CM1 : Projet de voyage aux châteaux de la Loire ;
- CM2 : Projet de voyage au Mont-Saint-Michel, plages du débarquement, cimetière de Colleville, pointe du Hoc ;
- Et autres projets de sorties scolaires, étant rappelé que seule la partie pédagogique peut-être prise en charge par l'Apel ;

Soit une demande de subvention de **5819,70 euros au total**.

Les membres procèdent au vote :

3 projets collectifs : Adoptés à l'unanimité.
 Sortie à Giverny : 885,50 euros. Adopté à l'unanimité.
 Intervention sur le thème des volcans : 611,80 euros. Adopté à l'unanimité.
 Spectacle de magie Harry Potter : 784 euros. Adopté à la majorité avec 2 abstentions.
 Séjour au Mont-Saint-Michel et sur les Plages du débarquement : 600 euros. Adopté à l'unanimité.
 Séjour aux châteaux de la Loire : 2938,40 euros. Adopté à l'unanimité.

Les membres de APEL sont très satisfaits de l'investissement des enseignants dans l'organisation des projets pédagogiques proposés mais nous sommes inquiets sur le coût demandé aux familles qui devient de plus en plus important. Nous souhaitons que les représentants de l'APEL présents au conseil d'école interrogent l'ensemble des familles sur ce point.

III- POINT SUR LES COMMISSIONS DE L'APEL

Commission Fournitures scolaires :

L'école fournira à la rentrée prochaine les fournitures scolaires (papeterie).
 Les familles régleront directement à l'établissement.
 L'Apel continuera à proposer des Kits fournitures scolaires facultatifs pour le collège.

Commission Parents-correspondants : l'ensemble des classes est pourvu d'un ou deux parents correspondants, excepté en TS1. Certaines candidatures n'ont pas pu être retenues faute d'un trop grand nombre de candidats, et ont fait l'objet d'un tirage au sort.

Marché de Noël du vendredi 13 décembre 2019 :

Les parents ou même grands-parents de tous les niveaux confondus peuvent participer afin que ce moment soit un vraiment moment de partage. Pour étoffer notre stand, nous avons besoin d'objets faits mains. Pour le goûter des enfants, nous avons besoins de gâteaux, crêpes, et autres gourmandises. Les primaires confectionnent, au cours de deux ateliers avec leurs enseignants et des parents bénévoles, des objets à vendre.

Organisation : Tous les membres de l'APEL sont réquisitionnés pour cet après-midi. Le rendez-vous est fixé à 12H30 pour ceux qui souhaitent déjeuner à la cantine. A partir de 13H45 nous transformons le réfectoire en véritable marché de Noël. Le marché de Noël ouvre ses portes à 15H00. Les parents qui souhaitent nous aider sont les bienvenus à partir de 13H45.

Merci de prévoir de rester à l'issue du marché de Noël pour ranger et nettoyer le réfectoire.

Commission co-voiturage : les mails écrits par les parents sur le formulaire de contact de la rubrique co-voiturage n'arrivent pas à l'adresse mail de la personne qui gère cette commission, qui est pourtant bien renseignée dans la rubrique administrateur. Ce problème, déjà signalé lors du CA de septembre, persiste et est problématique.

IV- PROJETS DE L'ANNEE

Le projet Kermesse est relancé et fera l'objet d'une étude cette année.

Proposition d'une opération galette des rois, en partenariat avec la boulangerie Rose. Un flyer sera distribué. Les galettes seront à retirer dans une des trois boulangeries Rose avant le 31 janvier 2019, parfums au choix.

Une galette 4 personnes sera vendue 11 euros (dont 3 euros versés pour l'Apel).

Une galette 6 personnes sera vendue 14 euros (dont 4 euros versés pour l'Apel).

La 5^e galette sera offerte + bouteille de cidre.

Trois distributions de bons de retrait sont prévues, une en décembre, une au marché de Noël et une en janvier.

Le projet est adopté à l'unanimité.

V- TRESORERIE

Le bilan des comptes est présenté. Solde sur le compte courant =10225,90€ Solde Livret =5000€

VI- QUESTIONS DIVERSES

Une visite de la Tutelle est prévue cette année à St-Adjutor sur 3 jours. L'Apel est convoqué le 28 novembre. Les 6 membres du bureau seront présents et représenteront les parents.

Proposition de cadeau pour deux personnes de l'Apel qui ont grandement œuvré pendant des années pour l'Apel. 50 euros chacun. Adopté à l'unanimité.

Le samedi 30 novembre après-midi aura lieu la remise des diplômes du baccalauréat. L'Apel offrira un cadeau aux jeunes bacheliers.

Des plaques APEL ont été installées sur les tables de ping-pong offertes au primaire et au collège l'année dernière.

VII- MOT DES DIRECTEURS ET DE LA PRESIDENTE DE L'ASA

Mme Cordelle : La rentrée s'est bien passée. Les effectifs sont en hausse. La réforme du lycée a été complexe à mettre en place. Par exemple sur les 4 classes de Première, il existe 30 emplois du temps différents à cause des spécialités. Il y a 40% de cours collectifs en moins.

Des ajustements ont été faits notamment pour lisser les horaires de déjeuner.

La visite de tutelle se déroulera sur 3 jours. Il s'agit d'une photo à l'instant T de l'établissement par la Tutelle qui n'est pas présente au quotidien dans l'établissement.

Tout établissement catholique est sous tutelle congrégationniste ou sous tutelle diocésaine. A Saint-Adjutor il s'agit d'une tutelle diocésaine.

Mme Sabatier, présidente de l'Association Saint-Adjutor (ASA), présente l'OGEC de Saint-Adjutor, qui comporte 6 administrateurs. Les membres sont élus et ont en charge la gestion financière de l'établissement et le suivi des différents projets. Ils se réunissent en CA avec les instances de tutelle, la direction et l'Apel. Ils étudient des projets hors pédagogie proposés par la direction.

Il existe une interaction importante entre l'ASA et l'APEL.

L'ASA cherche des administrateurs qui ont du temps à consacrer et des compétences en comptabilité et en juridique.

Site de l'OGEC national : FNOGEC.ORG

Monsieur Jouault : ouverture de classe. 30 nouveaux élèves ont été accueillis. Moins de conflits globalement, peut-être grâce à la diversité des jeux dans la cour (tables de ping-pong).

VIII- Questions diverses

(Mme Cordelle ayant quitté la réunion, ces questions ont été posés par écrit à l'issu du CA)

- 1) Un livre dont le contenu est totalement inadapté a été proposé à la lecture en classe de 5^e. L'enseignante n'avait pas lu le livre avant de le proposer à la lecture (choix entre 4 œuvres), et a depuis retiré ce livre de la liste et s'est excusée auprès des parents mais un travail est toujours en cours sur la représentation graphique des œuvres.
Nous souhaiterions avoir une explication sur cette situation ?
Réponse : Mme Cordelle a rencontré l'enseignante pour stopper toute activité autour de ce livre. La situation ne se reproduira pas.
- 2) Une altercation entre 2 élèves de Terminales a engendré un acte de violence. Il semblerait que cette situation n'a pas été expliquée aux élèves et enseignants.
Pouvez-vous nous éclairer sur ce cas ?
Réponse : Les 2 élèves ont été convoqués pour faire un point sur la situation. Les 2 élèves ont été sanctionnés et l'équipe enseignante informée. L'affaire est désormais close.
- 3) Malgré les modifications d'emplois du temps des lycéens, des bousculades persistent dans la queue de la cantine le midi. Certains élèves n'ont que 10 minutes pour déjeuner et des jeunes collégiens se font bousculer par les plus grands.
Nous avons déjà évoqué ce point au dernier CA, nous demandons la mise en place d'une action efficace pour résoudre définitivement ce problème.

La date du prochain Conseil d'Administration est fixée au 15 janvier 2020.

Fin de la séance à 00h30.

Merci à tous les membres de l'Apel pour votre participation et votre dynamisme.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année à Saint-Adjutor, enfants, parents et enseignants.